

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023 A 20 HEURES

Réuni en session ordinaire suite à convocation du samedi 30 septembre 2023.

Présents : Françoise BARRET, Fabienne CADORIN, Denis DEBATISSE, Philippe DUCREUX, Gilles GOUTAUDIER, Lucas LAPANDERY, Séverine PERRIN, Edwige VINCENT.

Absents excusés : Blandine CHRISTIAENS, Laurence HAUG, Jean-Louis LECHERE, Pierrick PARDON.

Secrétaire de séance : Philippe DUCREUX.

Le Maire constate que le quorum de 7 est atteint et que l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 septembre 2023
2. Approbation du programme d'actions du PAEN Ouest-Roannais 2023-2027
3. Désignation d'un référent « Ambroisie »
4. Questions diverses

1 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 14 septembre 2023.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Objet : Approbation du programme d'actions du PAEN Ouest-Roannais 2023-2027

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le Département a mis en œuvre une politique de Protection et mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN) et présente aux conseillers le nouveau programme d'actions élaboré par le Département concernant la période 2023-2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- donne un avis favorable au programme d'actions du PAEN Ouest Roannais 2023-2027

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3 - Objet : Désignation d'un élu référent Ambroisie

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de l'Agence Régionale de Santé dans lequel il est rappelé que le conseil municipal doit nommer un élu référent Ambroisie, cet élu étant l'interlocuteur privilégié de la commune pour la mise en œuvre du plan départemental qui définit les actions de prévention et de lutte contre l'ambroisie.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que M. LECHERE Jean-Louis avait été désigné référent Ambroisie en décembre 2020 mais ce dernier a fait savoir qu'il ne souhaitait plus assurer cette mission.

Après appel à candidature et avoir procédé aux votes, l'assemblée désigne :

- M. DUCREUX Philippe en tant que référent Ambroisie

Monsieur le Maire est chargé d'en informer l'ARS

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4 – Questions diverses

- Visite la semaine précédente de notre Conseillère Départementale Huguette BURELIER nous informant que la subvention « Amendes de Polices », affectée d'ordinaire à la voirie, ne nous sera pas octroyée cette année.
- Notre nouveau cantonnier, Patrick AMBIEHL, prendra ses fonctions le lundi 9 octobre prochain.
- Nos employées de l'école ont assisté à une séance d'information-formation in situ sur le bon usage réglementaire des produits d'entretien.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h50.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 9 novembre 2023 à 20 heures.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Gilles GOUTAUDIER

Philippe DUCREUX